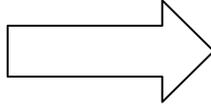


## LE VOTE ELECTRONIQUE

**Du 06 au 15 Novembre 2018 :**

Tu recevras ton code confidentiel et ton identifiant par voie postale et par courriers distincts. Après le 15, si tu ne reçois rien, tu informes de suite ta DRH.



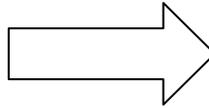
**Du 29 Novembre 2018 à 08h00  
au 06 Décembre 2018 à 01h00.**

Le vote se fait sur ton portable, ton ordinateur ou tout autre accès informatique à ta disposition dans ton Hôpital dans une salle affectée pour (vérifie les modalités de ton hôpital auprès de ta section CGTG) .

**Comment voter :**

En allant sur le site électoral :  
[www.elections-fph-guadeloupe.webvote.fr](http://www.elections-fph-guadeloupe.webvote.fr)

Tu y auras accès avec ton identifiant et ton code confidentiel à confirmer. La procédure de vote t'es expliquée. Tu choisis le vote (CTE-CAPL-CAPD-CCP), tu fais ton choix et tu valides ( la validation rend définitif le vote).



**N.B. : Vérifie les modalités ou particularités de ton établissement auprès de ta section CGTG.**